



La querelle genevoise révèle une laïcité énervée et hors d'elle-même

Michel Audétat

► Pauvre laïcité, que d'âneries proférées en ton nom! Si un nouveau déluge devait survenir, faudrait-il accueillir dans l'arche les penseurs du Département de l'instruction publique (DIP) genevois? La question ne se poserait pas: ils se sont déjà noyés dans le ridicule de la querelle qui agite le bout du lac. Cette dernière a toutefois un mérite. Elle oblige à remettre sur le métier l'idée faussement évidente de laïcité. En formulant le vœu – qu'on n'espère pas pieu – de la protéger contre ses dérives.

On se pince lorsque le DIP genevois, pour justifier le sabordage de «L'arche de Noé», brandit l'article 15 de notre Constitution fédérale selon lequel «nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux». Ainsi donc, les têtes blondes ou noiraudes à qui l'on ferait chanter l'opéra de Benjamin Britten subiraient une astreinte à épouser le message du Christ... Selon la même logique, serait-on incité à devenir Vaudois lorsqu'on récite «La Venoge» de Jean Villard-Gilles? La polémique genevoise révèle une laïcité énervée. Egarée. Hors d'elle-même.

On en trouve aussi bon nombre d'exemples récents chez nos voisins français. Au nom de la laïcité, la Régie autonome



La laïcité est le plus souvent agitée comme une gousse d'ail devant le Malin. Arno Balzarini/Keystone des transports parisiens (RATP) a censuré la mention «au profit des chrétiens d'Orient» sur une affiche annonçant un concert de musique sacrée. Au nom de la laïcité, un bureau de vote toulousain a refusé à un rabbin le droit d'accomplir son devoir électoral au prétexte qu'il n'avait pas ôté sa kippa. Au nom de la laïcité, le maire de Chalon-sur-Saône a supprimé le menu de substitution (sans porc) dans les cantines scolaires. Et on en passe. A chaque fois, la laïcité est agitée comme une gousse d'ail devant le Malin. Ça sent la crispation. La peur. La panique devant les ravages de l'intégrisme.

Aujourd'hui, c'est comme si le DIP genevois se laissait contaminer par la France, ce qui serait regrettable. On ne saurait trop recommander la réédition actualisée et enrichie du remarquable ouvrage que Jean-Noël Cuénod a consacré

à la laïcité: «Ne retouche pas à mon Dieu» (Slatkine, 2015). Il montre combien l'histoire des idées laïques n'a pas suivi le même cours en France et à Genève (mais aussi dans le reste de la Suisse).

On est loin de cette «laïcité de combat» qui s'est forgée dans la guerre entre la République française et l'Eglise catholique. Nos idées laïques ne sont pas hantées par l'ennemi à terrasser. Telle qu'elle est vécue à Genève, écrit Jean-Noël Cuénod, la laïcité n'est pas une sorte de «religion non-religieuse». C'est un héritage historique qui mérite d'être conservé.

Ce qui implique au moins une piqûre de rappel. La laïcité de l'Etat, qui devrait se traduire par un traitement égal de toutes les convictions (et non de toutes les religions: les athées sont aussi concernés), n'implique nullement qu'on tienne le religieux en lisière de l'école.

La dérive du DIP est là. De la neutralité confessionnelle de l'Etat, il est passé à la tentation de neutraliser le religieux. De le glisser sous le tapis. Et de faire comme si la Suisse, au cœur de l'Europe, n'héritait pas comme elle de Jérusalem, d'Athènes et de Rome. Qui voudrait vraiment d'une laïcité qui se paierait au prix exorbitant d'une rupture avec ses origines, son histoire et sa culture? Avec de tels défenseurs, la laïcité n'a plus besoin d'ennemis.